



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 11 avril 2019

DÉLIBÉRATION

N° 43 - 11.04.2019

En exercice... 26

Présents..... 21

Votants..... 26

Abstention 0

AFFAIRES GÉNÉRALES
11. FINANCES
BUDGET ANNEXE CINÉMA/SPECTACLE
Budget Primitif 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le 11 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 5 avril 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des Oyats située sur la commune du Bois Plage en Ré, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,

Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,

La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,

Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,

St. Clément des Baleines

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE,

St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Gilles DUVAL (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Michel OGER), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DECHELETTE).

Secrétaire de séance : M. Henry-Paul JAFFARD.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20190411-D201943-BF
Reçu le 12/04/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 11 avril 2019

DÉLIBÉRATION

N° 43 - 11.04.2019

En exercice... 26

Présents..... 21

Votants..... 26

Abstention 0

AFFAIRES GÉNÉRALES 11. FINANCES BUDGET ANNEXE CINÉMA/SPECTACLE Budget Primitif 2019

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1412-1 et L2221-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1^{er} janvier 2019,

Le budget primitif est l'acte par lequel le Conseil Communautaire prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 1^{er} avril 2019,

Le budget primitif 2019 du budget annexe Cinéma – Spectacle s'équilibre ainsi :

| SECTIONS | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|--------------|--------------|
| EXPLOITATION | 434 100.00 | 434 100.00 |
| INVESTISSEMENT | 3 641 345.00 | 3 641 345.00 |

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **se prononcer favorablement sur :**
 - **d'une part, le budget d'exploitation du budget annexe Cinéma – Spectacle équilibré pour un montant de 434 100.00 €,**
 - **d'autre part, le budget d'investissement du budget annexe Cinéma - Spectacle équilibré pour un montant de 3 641 345 €.**

Affichée le : **12 avril 2019**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. A compter du 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet télerecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr.

AR PREFECTURE

017-241700459-20190411-D201943-BF

Reçu le 12/04/2019

| | |
|----------------------|----|
| IV - ANNEXES | IV |
| ARRETE ET SIGNATURES | D2 |

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2019

Présenté par le Président à Saint-Martin de Ré, le 11/04/2019



Délibéré par le Conseil Communautaire en session ordinaire à Saint-Martin de Ré, le 11/04/2019
 Les membres du Conseil Communautaire :

| | | | | |
|----------------------------|---------------------------------|---------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| AUCLAIR Michel | BINET Marie-Noëlle | BOUYER Didier | DECHELETTE Patrice | DOEUFF Ghislaine |
| DUVAL Gilles | GAILLARD Jean-Pierre | GENDRE Léon | GUERLAIN Frédéric | HERAUDEAU Jean-Paul |
| JACOB Catherine | JAFFARD Henry-Paul | JUIN Gérard | MAITRE Yann | MASION-TIVENIN Isabelle |
| OGER Michel | OLIVIER Jean-Louis | PALITO Marlyse | RAFFARIN Patrice | RAYTON Patrick |
| RONTE Isabelle | TURBE Béatrice | VERGNON Gisèle | VILLEDIEU Francis | ZELY-TORDJMAN Chantal |

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 12/04/2019
 et la publication le

Saint Martin de Ré, le

12/04/2019

